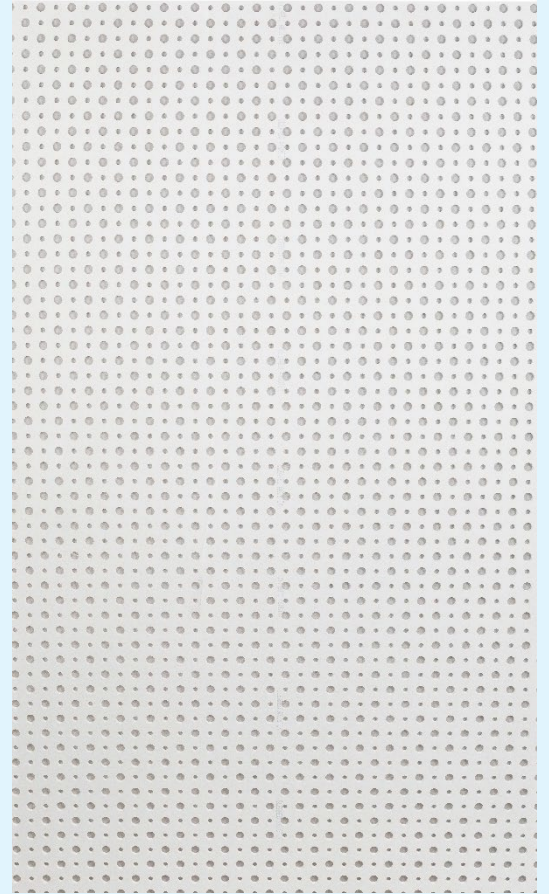


KNAUF

Fiche Technique Produit

2026-06

PLAQUE KNAUF DELTA ALTERNÉ 8/12/50



DESCRIPTION DU PRODUIT

Plaque de plâtre conforme à la norme NF EN 14190, avec perforations rondes en continu sur la totalité de la plaque. Elle comporte au dos un voile de verre non tissé pour assurer l'absorption acoustique et protéger de la poussière.

DOMAINE D'EMPLOI

La plaque KNAUF Delta Alterné 8/12/50 est destinée à la réalisation de plafonds et contre-cloisons acoustiques dans tous les types de locaux :

- Bâtiments résidentiels ;
- Établissements recevant du public,...

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 14190 :2014
- DoP : EN14190-1101-71385-0001 Knauf Delta Alterné 8/12/50
- Label Zone Verte Excell : Oui
- Réaction au feu : RE 901-0488-80/CL
- Absorption acoustique : RE A 004-10.09
- Mise en œuvre selon :
 - DTU 25.41

QUALITÉ DE L'AIR : Le produit contient des composants qui absorbent certains COV. L'effet dépend de diverses conditions spécifiques au site et ne peut-être quantifié.

Build on us.

PLAQUE KNAUF DELTA ALTERNÉ 8/12/50

Fiche Technique Produit

KNAUF

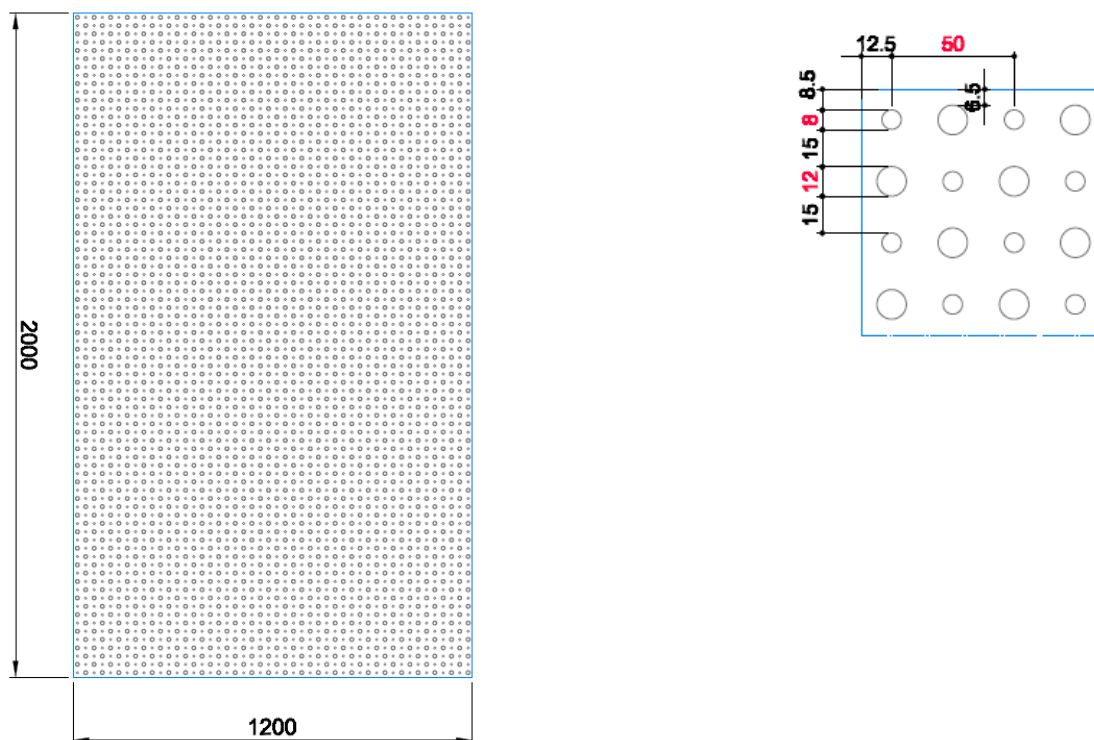
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type de bords	-	UFF	-
Longueur	mm	2000	NFEN 14190
Largeur	mm	1200	
Épaisseur	mm	12,5	
Masse surfacique	kg/m ²	9,5	
Diamètre des perforations	mm	8, 12	-
Entraxe maxi des ossatures bords UFF	mm	400	-
Type de perforations	-	Rondes	-
Taux de perforation	%	13,1	-
Réaction au feu	Euroclasse	A2-s1, d0	-

PERFORMANCES ACOUSTIQUE

	α_s						α_w
	Fréquences (Hz) Delta UFF Alterné 8/12/50						
Plénum 65 mm	125	250	500	1000	2000	4000	
LM 20	0,35	0,55	0,70	0,70	0,60	0,60	0,65
Sans LM	0,15	0,30	0,60	0,70	0,60	0,50	0,60
Plénum 200 mm							
LM 20	0,50	0,65	0,65	0,65	0,55	0,55	0,65
Sans LM	0,45	0,60	0,65	0,60	0,50	0,55	0,60

POSITION DES PERFORATIONS



KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.